

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00491 Numéro SIREN : 842 233 439 Nom ou dénomination : 4 PTC

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt 3623



Certifié conforme

SARL 4PTC

Holding

8 rue des Myosotis

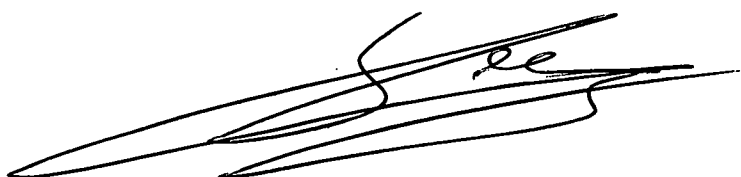
79700 MAULEON

Siret : 84223343900012

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes certifiés conformes.



SARL 4PTC

Etats Financiers

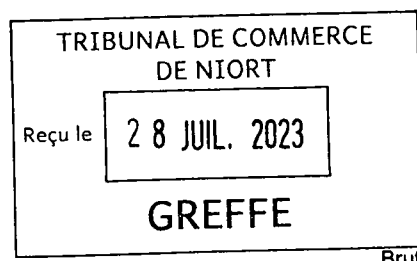
Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

Document émis

Etats Financiers

SARL 4PTC

Bilan Actif



Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

Brut

Amortissements
Dépréciations

Net
31/12/2022

Net
31/12/2021

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISE**Immobilisations incorporelles**

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

69 000

1 220

67 780

68 564

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

44 710

9 517

35 193

39 998

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)

220 742

220 742

219 742

Autres participations

Créances rattachées aux participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISE

334 452

10 737

323 715

328 305

ACTIF CIRCULANT**Stocks et en-cours**

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes**Créances (3)**

Clients et comptes rattachés

84 300

84 300

51 300

Autres créances

107 852

107 852

30 745

Capital souscrit et appelé, non versé

Divers

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

81 868

81 868

49 104

Charges constatées d'avance (3)

1 010

1 010

TOTAL ACTIF CIRCULANT

275 030

275 030

131 148

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

TOTAL GENERAL

609 482

10 737

598 745

459 453

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

31/12/2022

31/12/2021

CAPITAUX PROPRES

Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	160 006	103 183
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	148 214	76 823
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	528 220	400 006

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	28 448	24 960
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 792	2 274
Dettes fiscales et sociales	32 661	20 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 624	11 851
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	70 525	59 447

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GENERAL (I à V)	598 745	459 453
------------------------------	----------------	----------------

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

70 525

59 447

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

31/12/2022

31/12/2021

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

Production vendue (biens)

Production vendue (services)

206 146

177 324

Chiffre d'affaires net

206 146

177 324

Dont à l'exportation

Production stockée

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges

Autres produits

2

Total I

206 149

177 324

Charges d'exploitation (2)

Achats de marchandises

Variations de stock

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Variations de stock

Autres achats et charges externes (a)

18 054

18 766

Impôts, taxes et versements assimilés

686

679

Salaires et traitements

90 780

88 532

Charges sociales

43

Dotations aux amortissements et dépréciations :

- Sur immobilisations : dotations aux amortissements

5 589

5 147

- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations

- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations

- Pour risques et charges : dotations aux provisions

Autres charges

1

1

Total II

115 153

113 125

RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)

90 995

64 199

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée III

Perte supportée ou bénéfice transféré IV

Produits financiers

De participation (3)

76 813

25 350

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)

Autres intérêts et produits assimilés (3)

Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges

Différences positives de change

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total V

76 813

25 350

Charges financières

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Intérêts et charges assimilées (4)

Différences négatives de change

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total VI**RESULTAT FINANCIER (V-VI)**

76 813

25 350

RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)

167 808

89 549

Compte de Résultat (suite)

31/12/2022

31/12/2021

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges

Total produits exceptionnels (VII)**Charges exceptionnelles**

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Total charges exceptionnelles (VIII)**RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**

Participation des salariés aux résultats (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

19 594

12 726

Total des produits (I+III+V+VII)**282 962****202 674****Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)****134 747****125 851****BENEFICE OU PERTE****148 214****76 823**

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 4PTC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 598 745 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 148 214 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	69 000			69 000
Immobilisations incorporelles	69 000			69 000
- Installations techn., matériel et outillage industriels	44 710			44 710
Immobilisations corporelles	44 710			44 710
- Autres participations	219 742	1 000		220 742
Immobilisations financières	219 742	1 000		220 742
ACTIF IMMOBILISE	333 452	1 000		334 452

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL SPECIMAT ANJOU 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJO	200 000	182 689	50,00	304 858
SCI 2A BURPAU 49300 CHOLET	2 000		50,00	-2 930

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	220 742	220 742	104 569		75 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	436	784		1 220
Immobilisations incorporelles	436	784		1 220
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 712	4 805		9 517
Immobilisations corporelles	4 712	4 805		9 517
ACTIF IMMOBILISE	5 147	5 589		10 737

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 193 162 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	84 300	84 300	
Autres	107 852	107 852	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 010	1 010	
Total	193 162	193 162	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 000
Total	30 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 70 525 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 792	1 792		
Dettes fiscales et sociales	32 661	32 661		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	36 073	36 073		
Produits constatés d'avance				
Total	70 525	70 525		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 28 448

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 28 448 euros.

Charges à payer

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 712
Dettes fiscales et sociales	122
Autres dettes	7 624
Total	9 458

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	1 010
Total	1 010

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers**Résultat financier**

31/12/2022

31/12/2021

Produits financiers de participation	76 813	25 350
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		

Total des produits financiers	76 813	25 350
--------------------------------------	---------------	---------------

Dotations financières aux amortissements et provisions
Intérêts et charges assimilées
Différences négatives de change
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total des charges financières

Résultat financier	76 813	25 350
---------------------------	---------------	---------------

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

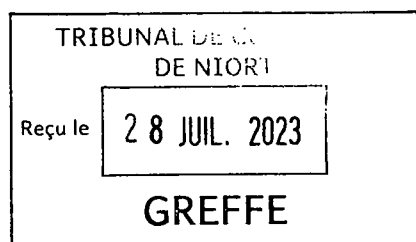
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/12/2021	20 000 euros	20 000 euros	-
31/12/2020	-	-	-
31/12/2019	-	-	-



Certifié conforme
La Gérance

4 PTC
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 8 Rue des Myosotis - LOUBLANDE
79700 MAULEON
842 233 439 RCS NIORT

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE

LE

17 JUL. 2023

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 02 MAI 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 148 214,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	148 214,16 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	20 000,00 euros
Soit 1,00 euro par part	

Le solde	128 214,16 euros
En totalité au compte "autres réserves"	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.